

23.08.2016 – 07:00 Uhr

Prix de l'électricité 2017 / BKW En 2017, les prix de l'approvisionnement de base resteront stable



Bern (ots) -

Neuf clients BKW sur dix misent entièrement sur les énergies renouvelables pour leur approvisionnement en électricité depuis le début de l'année. Ils contribuent ainsi à renforcer durablement la force hydraulique en tant que source d'énergie renouvelable locale. Les prix de l'énergie ainsi que les tarifs d'utilisation du réseau resteront identiques pour l'année à venir. La redevance d'encouragement légale (RPC) augmentera à nouveau légèrement, tandis que les prestations de services système de Swissgrid diminueront.

Avec le lancement de nouveaux produits d'électricité il y a un an, BKW a envoyé un signal en matière de production d'énergie renouvelable. Depuis le début de l'année, la grande majorité des clients de BKW achètent par ailleurs de l'électricité cent pour cent renouvelable et provenant de centrales hydroélectriques suisses.

Si, pour l'année 2017, les prix de l'énergie et les tarifs de réseau resteront inchangés, la redevance d'encouragement légale passera de 1,3 à 1,5 ct./kWh, en raison de la décision du Conseil fédéral d'augmenter légèrement la taxe relative à la rétribution à prix coûtant pour l'injection de courant. La baisse de 0,05 ct. à 0,4 ct./kWh de la taxe pour les prestations de services système de la société nationale Swissgrid ne pouvant que partiellement compenser cette augmentation, le prix de l'électricité augmentera légèrement pour les clients. La différence sera variable d'un client à un autre. Pour un ménage vivant dans un appartement de quatre pièces avec une cuisinière électrique et une consommation annuelle de 2500 kWh, cela fera par exemple 30 centimes par mois (catégorie de consommation ECom H2*). Pour un ménage vivant dans un appartement de quatre pièces avec une cuisinière et une chaudière électriques pour une consommation annuelle de 4500 kWh, elle sera de 55 centimes par mois (catégorie de consommation ECom H4*).

Vous trouverez plus d'informations sur les produits d'électricité de BKW sur www.bkw.ch/blue

* Les catégories de consommation ECom ne constituent que des valeurs modèles. La consommation effective dépend des installations techniques et des mesures d'efficacité énergétique des clients.

Décision du Conseil fédéral du 20 juillet 2016 concernant le calcul de la part des coûts énergétiques et de leurs répercussions à supporter par BKW:

Suite à l'examen du verdict, BKW peut partir du principe que celui-ci n'aura pas de conséquences majeures sur la politique tarifaire de BKW appliquée à ses clients.

Contact:

Tobias Fässler
media@bkw.ch
058 477 51 07

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001009/100791748> abgerufen werden.